

Publisac nous invite à faire connaître notre opinion, espérant obtenir notre support lors de la consultation publique.

J'aimerais au contraire vous souligner pourquoi il est nécessaire **d'éliminer ou de restreindre** cette distribution universelle en adoptant un règlement municipal qui interdirait une livraison porte à porte de publicités imprimé ou circulaires sans l'autorisation du propriétaire (ou locataire).

En ce moment le 'OPT OUT' ne fonctionne pas. À notre domicile, malgré que nous ayons une affiche annonçant clairement notre désir de ne pas recevoir de circulaires, Publisac persiste à nous laisser un plein sac de publicité qui se retrouve immédiatement dans le bac de recyclage.

J'aimerais bien savoir si la ville de Montréal a évalué le coût supplémentaire que représentent les quelques tonnes de papier se retrouvant dans les camions de vidange qui recueille les millions de Publisac que nous impose Transcontinental. Pourquoi ne pas demander à Transcontinental d'en rembourser le coût supplémentaire ?

J'aimerais également ajouter un autre point :

Chaque semaine à l'Ile Bizard, des centaines d'élastiques bleu se retrouvent sur le pavé. Il s'agit des élastiques qui retiennent les ballots de Publisacs. Au moment où les livreurs prennent possession des sacs pour entreprendre leurs livraisons porte-à-porte, ils jettent souvent par terre les élastiques qui, inévitablement, se retrouveront dans les égouts pluviaux et donc éventuellement dans les cours d'eau...

J'espère que nos élus municipaux ne plieront pas devant les arguments archaïques de Transcontinental. **Les Publisacs sont une source de pollution inutile alors qu'il existe une façon électronique et plus écologique de recevoir les publicités des commerces.** Même chose pour les journaux locaux. Je ne vois pas pourquoi ils ne trouveraient pas plus économique de faire comme le quotidien La Presse en abandonnant l'impression pour une version courriel ou Internet.

--

Alain Bourget
Carole Messier